

Lundi 14 octobre 2024

**Rencontre des présidents de conseil d'administration et des directeurs
des services départementaux d'incendie et de secours
de la région Centre-Val-de-Loire**

Le mardi 8 octobre 2024, les présidents des conseils d'administration des services d'incendie et de secours (SDIS) de la région Centre-Val-de-Loire se réunissaient en présence de leur directeur départemental ou directeur départemental adjoint au domaine de Candé en Indre-et-Loire.



Au programme de cette traditionnelle journée d'échanges, de nombreux dossiers structurants pour les SDIS ont pu être abordés. Dispositif de vidéo-surveillance des massifs forestiers, NexSIS (*ystème d'information unifié de gestion opérationnelle à tous les SIS*), convention avec le SAMU et les ambulanciers privés, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, sont autant de sujets qui ont notamment ponctué cette journée.

Autour de Madame Nadège ARNAULT, présidente du conseil départemental d'Indre-et-Loire et de Madame Jocelyne COCHIN, présidente du conseil d'administration du SDIS (CASDIS) d'Indre-et-Loire, Monsieur Marc GAUDET, président de conseil départemental et du CASDIS du Loiret, Monsieur Christophe LE DORVEN, président de conseil départemental et du CASDIS d'Eure-et-Loir, Monsieur Patrick BAGOT, président du CASDIS du Cher, Monsieur Marc FLEURET, président du CASDIS de l'Indre et Monsieur Philippe SARTORI, président du CASDIS du Loir-et-Cher, ont également évoqué le financement des SDIS et partagé leur inquiétude sur le modèle économique existant. Des pistes de réflexion ont pu être dégagées, comme l'élargissement de l'assiette de la TSCA (taxe spéciale sur les conventions d'assurance), une plus grande transparence sur le financement des



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sapeurs-Pompiers

activités relevant du secours à personne ou encore l'accès aux différentes subventions de l'Etat à l'instar des collectivités territoriales par le SDIS.

Des réflexions que les présidents comptent bien faire progresser en invitant Monsieur Nicolas DARAGON, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de la Sécurité du Quotidien, à les rencontrer prochainement à Orléans. Ce sera également l'occasion pour eux de sensibiliser le président du conseil régional sur l'accès au financement européen des SDIS dans le cadre des appels à projets.

Dans un contexte national de rigueur budgétaire, les PCASDIS marquent leur volonté forte de trouver les moyens pour que les SDIS puissent poursuivre leurs missions dans l'intérêt général de la population qu'ils défendent.

CONTACT PRESSE

Lcl Thomas FLAMANT

thomas.flamant@sdis45.fr

06 70 32 69 28